

Note introductive

Invitation aux interventions des syndicats

Notre assemblée territoriale 44 est un lieu d'échanges en vue de dresser un bilan, des perspectives et des pistes d'améliorations pour la CFDT interpro en Loire-Atlantique, au service des syndicats, des adhérents et des salariés non (encore) adhérents.

Même si l'assemblée territoriale des syndicats 44 abordera le congrès de l'URI Pays de la Loire 2025 en seconde partie, nous vous invitons à intervenir vers nos pratiques et orientations définies par l'UTI.

Cette note résume les principaux champs d'actions et interventions de la CFDT Interpro 44 depuis la dernière assemblée territoriale (avril 2023).

NB : afin de faciliter la lecture, l'écriture inclusive n'a pas été utilisée dans la note. Néanmoins, elle doit être comprise comme incluant les acteurs, hommes et femmes : adhérentes et adhérents ; militantes et militants ; salariées et salariés...

Un an et demi depuis la dernière assemblée territoriale, un an et demi rempli de mobilisations contre une réforme des retraites, d'actions contre une loi immigration, pour faire vivre la démocratie dans les élections européennes ou législatives, et tant d'autres moments. Cette année fut également marquée par l'arrivée de nombreux adhérents, par un fort renouvellement dans les CSE, par le passage pour certains adhérents à militants grâce notamment à la formation.

Les syndicats sont invités à intervenir sur ce bilan et à proposer des pistes :
Ce qui devrait être réalisé en plus ? en moins ? en mieux ?

1. État des lieux de l'UTI

1.1. État des lieux des adhérents 44

Le power-point joint (cf. annexe 1) présente en graphique un état des lieux des adhérents CFDT en Loire-Atlantique au 22 octobre 2024 : historique des entrées et sorties, mixité, pyramide des âges, répartition cadres/non cadres, répartition par secteur géographique selon l'adresse personnelle et l'adresse professionnelle, répartition par champs fédéraux.

Depuis plusieurs années, le nombre de « sorties » annuelles varie peu, autour de 1500/an. Le nombre de nouvelles adhésions annuelles varie beaucoup plus (moins de 1200 en 2020 = année du covid ; 2159 en 2023 = année de la contestation de la réforme des retraites).

Pour l'année 2024, les nouveaux adhérents du premier semestre ont été nettement moins nombreux que les nouveaux adhérents du premier semestre 2023, mais le mois de septembre a été « boosté » par l'adhésion découverte comme les trois dernières années.

Pour 2024, au moment où est rédigé ce rapport, il est trop tôt pour connaître la clôture, mais on s'oriente vers une stabilité du nombre d'adhérents. Nous sommes, à ce jour, un peu plus de 18 000 adhérents en Loire-Atlantique, soit très légèrement plus que fin 2023.

1.2. Un ancrage territorial à travers l'accueil et les permanences

La CFDT de Loire-Atlantique est ouverte de manière quotidienne à Nantes et à Saint-Nazaire, avec la présence d'agents d'accueil (Caroline puis Nathalie et enfin Raphaëlle) ou d'assistantes administratives (Camille et Charlène). Entre mi-juin et fin septembre, de nombreux membres du copil se sont mobilisés pour assurer l'accueil de l'antenne nantaise.

Les sections nazairiennes reprennent plaisir à se retrouver dans l'antenne de proximité interprofessionnelle, que ce soit pour du travail en binôme, des permanences, des réunions, mais également des formations. La dynamique perdure et les sollicitations augmentent.

Les antennes de proximité maintiennent leur activité :

- **Ancenis** avec sa permanence hebdomadaire et sa commission de proximité mensuelle.
- **Clisson** et Sainte-Pazanne possèdent également des permanences tenues par des retraités et un actif de manière plus espacée (1 ou 2 fois par mois).
- Les retraités de l'antenne de proximité de **Châteaubriant** se réunissent mensuellement sans tenir de permanence. Un coup de peinture, une remise aux normes et un réel accès à internet est maintenant disponible pour vous accueillir plus sereinement.

Les locaux de proximité comme Châteaubriant, Clisson et Sainte-Pazanne servent peu et pourraient être davantage sollicités pour accueillir une rencontre avec un salarié ou agent ou tout simplement du travail de proximité. L'UTI possède également un local à Saint-Herblain vers Atlantis pour des rencontres individuelles mais également des réunions (cf. annexe 2).

De plus, les adhérents et non adhérents à Nantes peuvent bénéficier d'un accueil lors des permanences juridiques de certains syndicats en présentiel, tout comme le syndicat des retraités qui renseigne sur les droits à la retraite de manière individuelle. Nous avons conscience que les sollicitations peuvent être nombreuses et exigent de la communication vis-à-vis des syndicats, nous les remercions de leur disponibilité et accessibilité.

Saint-Nazaire propose également des permanences juridiques téléphoniques pour répondre aux sollicitations spontanées.

1.3. Instances

Afin de partager avec les syndicats, l'UTI organise des rencontres avec tous les syndicats autour d'une instance appelée « **groupe projet** » se réunissant 4 fois par an. Ce temps aborde le calendrier des événements interprofessionnel à venir, l'organisation de moments forts de la CFDT (TPE, RAE, saisonniers, législatives), des nouveautés (OSCAR) ou des thèmes comme les cadres et personnes avec RQTH. La participation des syndicats varie avec une présence de 6 à 15 syndicats selon les périodes.

En décembre 2023, ce groupe a décidé de mener une enquête sur la mobilité sur le département, mise en place en septembre 2024.

Le nom de cette instance avait occasionné un débat mais son appellation ne fut pas changée car les propositions ne satisfaisaient pas la majorité. La quantité d'informations transmises lors de ces groupes projet ne favorise pas le partage de l'actualité des syndicats malgré la demande de certains participants. Afin d'écouter les attentes, un temps d'actualité sera organisé les mois sans groupe projet en 2025 (cf. calendrier).

Afin d'augmenter notre présence sur le territoire et fluidifier les informations montantes et descendantes, deux antennes de proximité proposent des **commissions de proximité** pour rassembler les sections du territoire : Saint-Nazaire avec environ 10 participants ou sections représentées, Ancenis avec environ 10 participants. Il n'y a pas de validation pour y siéger, autre que celle de votre section ou syndicat, toute personne intéressée est la bienvenue.

Afin d'organiser l'animation sur le territoire, le **comité de pilotage** de l'UTI 44 se réunit presque tous les 15 jours en présentiel, le lundi matin. Un compte rendu est réalisé et à disposition pour ceux qui le souhaitent. Les membres de ce copil agissent au quotidien pour fluidifier les échanges entre syndicats et répondre aux questions ou sollicitations : actions de terrain, entre-aide lors de grèves, besoins réciproques de formations.

Afin de répondre à l'urgence concernant la santé sur le territoire, une **commission Santé** s'est créée en 2023 afin de rassembler les mandatés santé sur ce thème, les syndicats Santé-Sociaux et la porteuse politique régionale.

L'objectif se résumerait à construire un réseau pour partager les informations, échanger sur la position CFDT à revendiquer et/ou soutenir, et enfin remonter les problématiques rapidement.

1.4. Formation

L'année écoulée a été riche en présence stagiaires dans les formations du département 44, sur toutes les formations proposées au catalogue de l'AREFOR, en sachant que certains adhérents de notre département se sont déplacés pour se former dans les départements limitrophes. Nous rappelons la validation des inscriptions après validation des syndicats.

Certains modules sont non facturés aux syndicats, mais pas gratuit pour autant, seul le repas est à la charge du syndicat. Les formations qui suivent sont animées par des militants CFDT du territoire 44, à Saint-Nazaire, à Nantes et à Ancenis.

- **CFDT Mieux la connaître** = 129 stagiaires. Formation très demandée après les mobilisations sur les retraites et surtout à la suite des rencontres « Accueil Nouveaux Adhérents ».
- **DS-Secrétaire de section « Représenter le syndicat et animer sa section »** = 43 stagiaires présents à la 1^e partie, 35 stagiaires pour la 2^e partie. La déperdition plutôt située à Saint-Nazaire nous a permis de remettre en cause la structuration de la formation et de l'améliorer.
- **Négocier un PAP** = 15 stagiaires. Après le renouvellement des CSE, les syndicats sont invités par les entreprises à venir négocier les protocoles pré électoraux. Le manque de militants pour assurer toutes ces invitations induit une forte sollicitation de l'interpro, qui a donc relancé cette formation pour former un maximum de militants de syndicats.
- **Oser Proposer l'Adhésion** = 25 militants formés pour répondre au traditionnel « Comment on fait pour faire adhérer à la CFDT ? »
- **Accompagnants ARC** = 58 militants se sont formés à l'accompagnement (dont 10 l'année passée) pour donner suite au congrès confédéral de Rennes de 2018.
- **Formations juridiques 44** (Nantes et Saint-Nazaire) englobant plusieurs modules suivant les mandats :
 - Conseillers du salarié.

- Conseillers Prud'hommes : Présider une audience ; Liquidation et redressement judiciaire ; Rédaction d'un jugement prud'homal ; Discrimination et harcèlement.
- Formation du réseau juridique pour les CPH, CS, DEF.
- Formation juridique non CPH : FJB niveau 1 et FJB niveau 2
- **Responsables de syndicats** (formation prise en charge par l'URI) :
 - Repères interpro avec 2 promotions = 10 stagiaires.
 - Repères syndicats avec 2 promotions = 13 stagiaires.
- **D'autres formation AREFOR** principalement liées aux mandats, la santé au travail et la formation continue des responsables, mais également :
 - Référent de formation syndicale.
 - Plan de formation des syndicats.
 - Formation continue des acteurs de la formation syndicale des Pays de la Loire.
 - Formation avec l'ISSTO : nouvelles articulations des temps de travail.
 - Rendez-vous des responsables.
- **Fresque du Climat** : pour sensibiliser à la transition écologique dans les entreprises, la CFTD 44 a choisi de faire découvrir cet atelier qui est devenu une formation suivie par 10 stagiaires. 4 militants se sont approprié ce module pour « sensibiliser et former les élus des sections ».
- **Retraite et épargne** : comprendre les mécanismes du système de retraite du secteur privé : 25 personnes.

Notre objectif : ne pas laisser un salarié, un futur délégué, seul, dans la mission pour laquelle il a été élu. Les salariés formés sont des salariés émancipés, c'est notre ADN !

1.5. ARC

Nous constatons que l'interpro est peu sollicitée pour démarrer des accompagnements ARC. Au vu du nombre d'adhérents formés, il est simplement possible que des accompagnements ARC aient eu lieu dans chaque champ professionnel sans que l'interpro n'en soit informée. De plus, nous découvrons des accompagnements de sections non référencés faute d'utilisation de la méthode complète proposée par l'ARC.

1.6. Réseau juridique

Le réseau juridique est composé de militants conseillers du salarié, défenseurs et conseillers prud'hommes (CPH), ce qui représente 90 militants investis. À ces militants s'ajoutent des animateurs de formations juridiques. Chaque collectif se voit proposer des rencontres abordant les pratiques, les questionnements, les besoins en formation.

Les collectifs sont animés par des militants du juridique :

- Pour les CPH : Olivier Kassous et Bruno Darrière.
- Pour les Conseillers du Salarié : Patrick Puren et Jean Renneteau.
- Pour les Défenseurs : Vanessa Touveneau, Armel Praud et Christiane Rohan.

Programmation et animation des formations :

- à Nantes : Vanessa Touveneau, Christiane Rohan et Christine Gautreau
- à Saint-Nazaire : Claude Lizeul, Jean-Marc Vince.

Des formations sont proposées, on retiendra notamment la Formation Juridique de Base qui permet aux militants d'être plus à l'aise dans leurs missions d'entreprise et pour accompagner les salariés. Cette formation est également utile pour repérer des nouveaux militants et renforcer notre réseau juridique, en créant des envies d'engagement.

L'action juridique est au service de l'action syndicale. Cela se traduit par l'accompagnement des adhérents et des salariés. C'est également essentiel pour agir collectivement, négocier dans le cadre des mandats d'entreprise. L'action juridique se mène enfin avec des avocats partenaires de la CFDT, ceux du réseau d'experts : Hélène Signoret de LBBA et Jean-Christophe David, et ceux du réseau AVEC : Anne-Laure Bellanger de La Boétie Avocats. Le réseau juridique est également organisé au niveau régional, avec des rencontres régulières pour coordonner l'offre de formation, suivre les échéances de mandaterments et nourrir la réflexion confédérale sur les enjeux juridiques.

Un livret est à disposition concernant les conseillers du salarié et un second sera bientôt à disposition concernant les défenseurs.

1.7. Le pacte du pouvoir de vivre

Le Pacte du pouvoir de vivre est actuellement animé et dynamisé grâce à l'implication de retraités CFDT, essentiellement de Nantes. Depuis plusieurs mois, ils travaillent en collaboration avec des associations autour de l'accès aux droits. Un colloque sur ce sujet fut réalisé le 15 avril, de nombreux acteurs locaux, associations et institutionnels s'y présentaient. Depuis, des actions dans les quartiers ont lieu.

1.8. Le matériel

L'UTI s'est dotée de matériel pour assurer sa visibilité lors d'actions et le met à disposition des sections et syndicats en cas de besoin. Depuis avril 2023, le matériel présent essentiellement à Nantes et Saint-Nazaire a servi au mouvement des retraites, aux actions « saisonniers », RAE, journée orange, lors de grèves locales d'entreprises (IRT Jules Verne, Manpower, Saunier Duval...), d'actions de proximité au sein d'une campagne ou non (Mondelez, Tipiak, Artipôle...).

Nous sommes vigilants à ce que le matériel mis à disposition soit en bon état de fonctionnement et que celui-ci soit restitué à l'identique (cf. liste du matériel en annexe 3).

2. Actions de visibilité et développement du réseau interne

2.1. Accueil des nouveaux adhérents

Depuis la dernière assemblée territoriale d'avril 2023, 25 temps **d'accueils des nouveaux adhérents** ont été proposés en Loire-Atlantique à Ancenis, Saint-Nazaire, Nantes et en visio.

A partir de 2024, les événements et les inscriptions sont communiqués et enregistrés sur la page « Pays de la Loire – Nouveaux adhérents » de la plateforme confédérale **JeParticipe** :

<https://jeparticipe.cfdt.fr/evenements?organizer=36>.

Cette page est unique et permanente. L'adresse peut être donnée à tout nouvel adhérent pour qu'il choisisse le rendez-vous qui l'intéresse.

Autre nouveauté à partir de 2024 : les accueils en visio sont maintenant proposés au niveau régional.

Tous les rendez-vous programmés ont pu se tenir, mais nous avons constaté une baisse du nombre d'inscrits pour 2024 par rapport à 2023 (164 versus 276) :

2023	Nb de temps d'accueils	Nb inscrits
Ancenis	2	16
Saint-Nazaire	5	52
Nantes	6	168
Visio	2	40

2024	Nb de temps d'accueils	Nb inscrits
Ancenis	3	15
Saint-Nazaire	5	34
Nantes	6	115
Visio	Régionalisé	

2.2. Temps d'infos des salariés du privé

Au premier trimestre 2024, un module d'information d'1H30 a été proposé aux adhérents du secteur privé : « comprendre son bulletin de salaire, savoir consulter sa convention collective, connaître ses droits à la formation ». 93 personnes ont répondu à l'invitation :

Lieu	Date	Horaire	Nb Inscrits
Nantes	Samedi 17 février 2024	10H-11H30	24
Nantes	Lundi 19 février 2024	14H30-16H	23
Nantes	Mardi 20 février 2024	18H30-20H	10
Saint-Nazaire	Mercredi 21 février 2024	18H30-20H	20
Châteaubriant	Mercredi 3 avril 2024	18H-19H30	6
Intéressés non disponibles ou excusés			10

Ce module a été conçu à destination des adhérents isolés des petites entreprises qui ont plus difficilement accès à ces informations générales, mais d'autres publics se sont aussi montrés intéressés. Des militants ont également participé.

Nous proposons à nouveau ce module sur 5 rendez-vous en novembre 2024 à Châteaubriant, Ancenis, Saint-Nazaire, Nantes et en visio :

Lieu	Date	Horaire	Nb Inscrits
Châteaubriant	Mercredi 6 novembre 2024	18H-20H	2
Nantes	Samedi 16 novembre 2024	10H-12H	21
Visio	Mercredi 20 novembre 2024	18H-19H30	23
Ancenis	Jeudi 21 novembre 2024	18H-20H	4
Saint-Nazaire	Jeudi 28 novembre 2024	17H30-19H30	7

Pour donner suite à l'analyse des remarques et suggestions des participants aux premières sessions, nous construisons pour 2025 un autre module du même type sur les absences et congés (maladie, projet de transition professionnelle, congés payés, congés sans solde, congés sabbatiques...).

2.3. Afterwork

- **Populisme** : thème proposé sur deux afterworks au vu de l'élection européenne :

- 21 février 2024 : davantage théorique avec l'intervention d'Annie Collovald, une politologue spécialisée dans **l'histoire et la montée du populisme** (environ 25 participants en présentiel et 16 participants en visio).
- 15 mai 2024 : soirée/débat sur le thème « **Le populisme d'extrême droite** : comment le qualifier et le combattre ? » a réuni une trentaine de militants et sympathisants nazairiens. Animée de façon ludique et interactive par Fabien Bertrand, professeur d'histoire, cette initiative a surpris certains participants mais a finalement été bien accueillie. Nicole a résumé le sentiment général : « Merci pour cette soirée riche et intéressante. Il reste du chemin à parcourir, mais ensemble, on y arrivera ».
- **Rencontre bancaire** : le 18 avril 2024, une soirée sur le thème **de l'argent et du système bancaire** a regroupé une douzaine d'adhérents. Cette rencontre visait à explorer et mieux comprendre les enjeux liés à notre environnement bancaire actuel et futur, elle a été animée par un militant du secteur bancaire.
- **Intelligence Artificielle** : deux afterworks proposés
 - 20 juin 2024 avec Franca Salis-Madinier de la CFDT Cadres sur les **impacts de l'IA sur le monde du travail**, les opportunités et les risques et comment intervenir syndicalement dans les entreprises (25 participants).
 - 15 octobre 2024 avec Philippe Saint-Aubin de la CES sur le **cadre réglementaire de l'IA** et la manière dont se construisent les normes européennes (40 participants).

2.4. Salons CSE

Afin de rencontrer des élus CFDT et des élus sans étiquette, la CFDT tient un stand au salon Solution CSE de Nantes La Beaujoire qui a lieu chaque année, 2 jours en mars et 2 jours en septembre. Depuis la dernière assemblée territoriale, la CFDT a participé au salon le 14 et 15 septembre 2023, 14 et 15 mars 2024, 12 et 13 septembre 2024.

A chaque fois, ces stands font l'objet d'une bonne coopération interprofessionnelle. Les permanents interpro se chargent de l'organisation du stand et plusieurs militants de différents syndicats sont à chaque fois venus participer pour renseigner le public :

- Pour les élus CFDT que nous croisons, c'est l'occasion de répondre à leurs questions, de les mettre en relation si nécessaire avec leur syndicat, de leur fournir des informations sur les formations syndicales.
- Pour les élus sans étiquette, nous les renseignons sur la formation des élus, l'espace ressources et l'accompagnement de l'ARC, et surtout sur l'intérêt d'être membre de la CFDT pour échanger avec des élus d'autres entreprises.

Les élus sans étiquette intéressés laissent leur contact et nous les mettons ensuite en relation avec le syndicat CFDT concerné.

Ce salon de Nantes draine un champ géographique plus large que le département. Nous croisons de nombreux élus de Vendée, mais aussi du Morbihan, d'Ile et Vilaine, Charente maritime.

Septembre 2023 : 32 contacts

Mars 2024 : 6 contacts

Septembre 2024 : 28 contacts

2.5. Tractages sur des lieux publics

Les tractages sont proposés à tous, un WhatsApp existe et facilite la diffusion de la communication et la participation. De nombreux retraités viennent régulièrement, quel que soit le lieu.

Depuis avril 2023, des tractages ont eu lieu dans différentes villes, mais également différents endroits d'une même ville pour multiplier les publics touchés (cf. annexe 4).

Des sujets internes comme « Qu'est-ce que la CFDT ? » ou à propos de l'adhésion découverte, ou encore notre enquête mobilité furent distribués. Mais l'actualité nous a permis de diffuser nos revendications à propos des élections européennes, tout comme l'invitation à voter concernant les législatives.

2.6. Opération « Saison »

- **En 2023**, deux sites d'action saisonniers ont été définis :
 - La Baule, le 11 juillet, où nous avons tracté à destination des restaurants de plage et clubs de voile le matin, à destination du groupe Barrière et de la section CFDT qui préparait les élections professionnelles l'après-midi.
 - Saint-Brévin, le 12 juillet, où nous sommes allés au contact, entre autres, des saisonniers de moyennes et grandes surfaces, mais également ceux des magasins et hôtelleries avec un moyen non polluant : la Rosalie.
 - Les 18 et 25 juillet deux permanences au local CFDT du groupe Barrière ont eu lieu avec peu de contacts.
- **En 2024**, contrairement à l'année 2023, il n'a pas été fait de tractages « grand public » :
 - Il a été choisi, cette fois, d'approcher les saisonniers conjointement avec des sections locales de Saint-Nazaire et de la Presqu'île guérandaise : Auchan, Conforama, GSF, mais aussi le Groupe Hôtelier / Casinotier du Groupe Barrière à La Baule.
 - Par ailleurs, des saisonniers de la collectivité de Guérande ont été sensibilisés au droit du travail.
 - Une animation a été proposée dans les locaux de résidence jeunes actifs en septembre dernier pour toucher un public très éloigné également du droit du travail.
- **Pour 2025** : à l'heure du bilan, il semblerait judicieux d'avoir une démarche mixte :
 - Continuer une sensibilisation des salariés saisonniers avec des élus de sections.
 - Mais aussi, à l'instar de l'année 2023, conduire une opération de visibilité "grand public" avec, par exemple, des déplacements en rosalie sur le bord de côte de Saint-Brévin (déambulation sur les marchés, dans les campings, les saisonniers des bars de plage...).

2.7. RAE (Réponses à Emporter)

- **En 2023** : 10 actions de visibilité ont été organisées à Nantes où nous avons essayé de toucher différents publics : les jeunes dans un habitat jeune, des agents publics avec une table dans un restaurant administratif, des travailleurs peu sollicités comme les cadres sur la zone d'Atlantis ou de Carquefou, tout en maintenant nos zones habituelles de tractage (gare et commerce à Nantes).

- **En 2024** : nous souhaitons être davantage implantés sur le territoire afin de transmettre notre enquête mobilité, une action fut prévue dans 5 villes du département (Clisson, Ancenis, Châteaubriant, Saint-Nazaire et Nantes). La journée à Châteaubriant fut peu enrichissante, mais la permanence déserte nous a permis d'anticiper une journée TPE pour début novembre.
- En complément des actions Réponses à Emporter des 24, 25 et 26 septembre derniers, l'API de Saint-Nazaire a saisi l'opportunité pour effectuer une action à la maison des apprentis. Les demandes pour se placer dans le hall ou sur le parking auprès de la CCI et du directeur de l'établissement n'ont pas abouti. Notre coopération avec Gwénaëlle BRISHOUAL, Déléguée Syndicale Régionale CFDT de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire a permis de distribuer un flyer afin de sensibiliser les **apprentis et alternants** sur leurs droits du travail, conditions de travail et évolution de travail, et les informer de l'enquête TPE.
- De plus, nous avons anticipé la campagne de vote pour les **élections syndicales dans les TPE** en sensibilisant les apprentis sur l'intérêt de voter, comment voter à ce scrutin et surtout l'intérêt de voter CFDT.

2.8. Action vers les jeunes

Il nous a semblé judicieux de contacter les habitats jeunes pour toucher cette population peu encline à venir naturellement vers nous. Pour faciliter le contact, nous avons créé une roue et des questions sur les droits du salarié avec des goodies à gagner. 4 soirées ont été réalisées à Nantes, avec en moyenne une trentaine de contacts par soir.

2.9. Pique-niques

Bien qu'ils aient été délocalisés cette année, de Saint-Herblain à la Gare de l'Etat, et qu'ils soient désormais accessibles en visio, force est de constater qu'ils ont recueilli moins de suffrages que les années passées. Certains ont dû être annulés, d'autres ont compté un très petit nombre de personnes. Une vingtaine de personnes ont participé sur les cinq pique-niques maintenus.

3. Discrimination / sensibilisation

3.1. Égalité professionnelle

Des ateliers sur le sujet se sont déroulés dans les autres départements, le nôtre s'est vu annulé. Chaque syndicat a reçu la brochure d'accompagnement des équipes syndicales avec une proposition de sensibilisation. En complément, un accompagnement à la négociation des accords reste possible.

Mais, il semblerait que ce sujet soit peu porté par les sections ou déjà pris en charge au vu du peu de sollicitations sur cette inégalité. Cependant, nous sommes liés par une convention régionale avec la DREETS et dans ce cadre, nous respecterons nos engagements de formation et de sensibilisation.

3.2. VSST (Violences Sexistes et Sexuelles au Travail)

Nous avons, au niveau régional et départemental, triplé nos participations aux formations VSST. Dans le 44, nous avons formé 64 personnes en 2024, alors que nous en avons formé 18 en 2023. La formation est animée dans le 44 par un binôme mixte.

Le profil des personnes est assez diversifié. Nous accueillons dans cette formation des référents HSAS, des élus d'entreprise et des adhérents non élus. Ils viennent de tous horizons professionnels. Parfois, c'est une section entière qui vient se former.

La formation est mixte, d'ailleurs il y a autant d'hommes que de femmes qui y participent.

La question de la blague sexiste et du harcèlement d'ambiance revient fréquemment.

3.3. Web Cafés

Les web cafés ont lieu une fois par mois, désormais le jeudi midi entre 12h et 14h. Il y a eu environ 40 participants si on compte le fait que les mêmes personnes sont revenues plusieurs fois. On peut retrouver l'info des dates sur les réseaux sociaux : Instagram et Facebook 44.

Ils permettent une rencontre entre les référents HSAS et les élus, parfois aussi des militants ou adhérents.

- **Déroulé des web cafés :**

- Présentation des participants et échanges sur la situation du moment dans chaque entreprise.
- Présentation par l'avocate (cabinet La Boétie) du sujet thématique du jour.
- Questions/Réponses.

Les questionnements reviennent beaucoup sur le harcèlement moral, le harcèlement d'ambiance et la notion d'enquête et d'alerte CSE. Nous constatons que les référents HSAS nommés par le CSE ne sont souvent pas formés en santé et sécurité au travail. Les web cafés ont pour utilité de donner des repères juridiques ainsi qu'une veille dans un contexte législatif et jurisprudentiel très évolutif en la matière. Ils servent également à l'expression nécessaire des participants dont la tâche est parfois lourde. En effet, recueillir la parole et entendre la souffrance des autres requiert une distance qui n'est pas forcément innée et qui s'apprend.

Nous encourageons les participants à effectuer les formations VSST et HSAS ainsi que celles autour de la santé au travail. La santé mentale constitue désormais aujourd'hui un axe essentiel de la prévention.

Le web café va s'élargir peu à peu aux questions de souffrance au travail en général.

3.4. Collectif LGBTQIA+

Le collectif a été créé à l'initiative de deux membres du COPIL, Viviane Riot et Barbara Dubois. Il compte huit membres.

Son objectif est d'organiser une présence sur le stand du village de la Pride d'une part et la création d'un évènement de pédagogie et de sensibilisation dans nos locaux de la Gare de l'Etat.

Cette année, nous avons accueilli l'association NOSIG pour une formation de sensibilisation qui a attiré 25 personnes.

L'année prochaine, nous accueillerons l'association L'AUTRE CERCLE pour un jeu d'animation sur la LGBTQIA+phobie.

Nous continuons à recruter parmi nos militants des alliés et des personnes directement concernées par le sujet pour enrichir la diversité de notre collectif CFDT et également pour tenir les permanences du stand CFDT du village. Ce dernier a connu un grand succès grâce à nos tatouages (merci à nos tatoueurs et tatoueuses) et nos drapeaux distribués à la foule venue participer en masse au grand défilé.